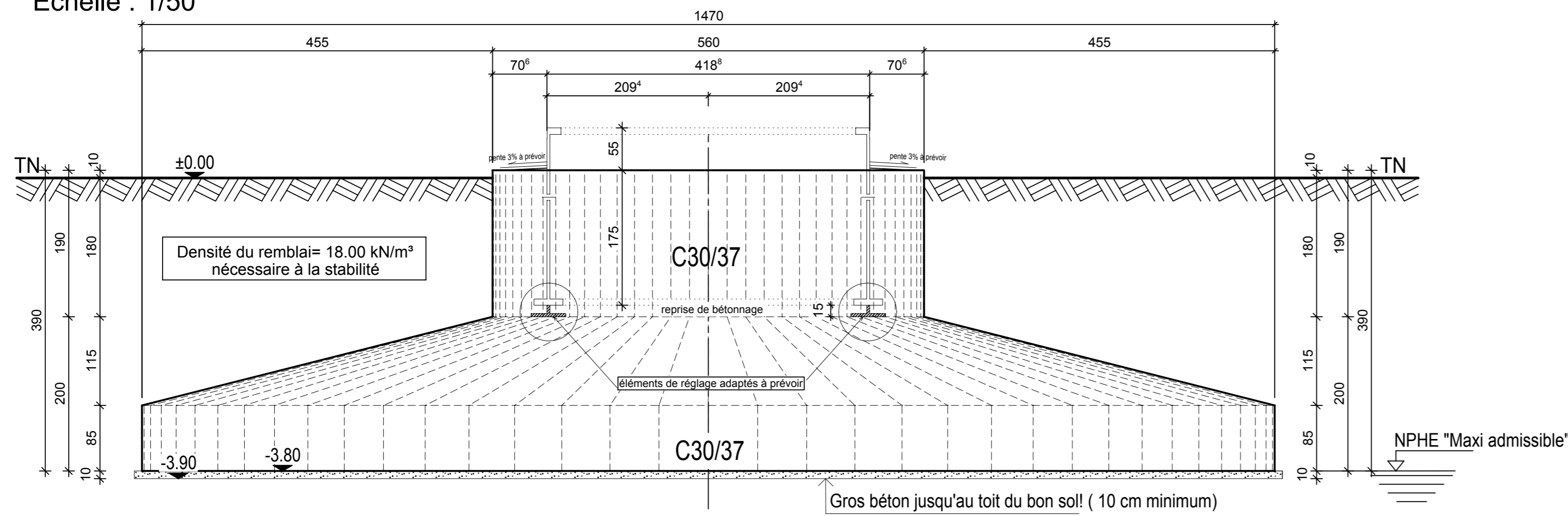


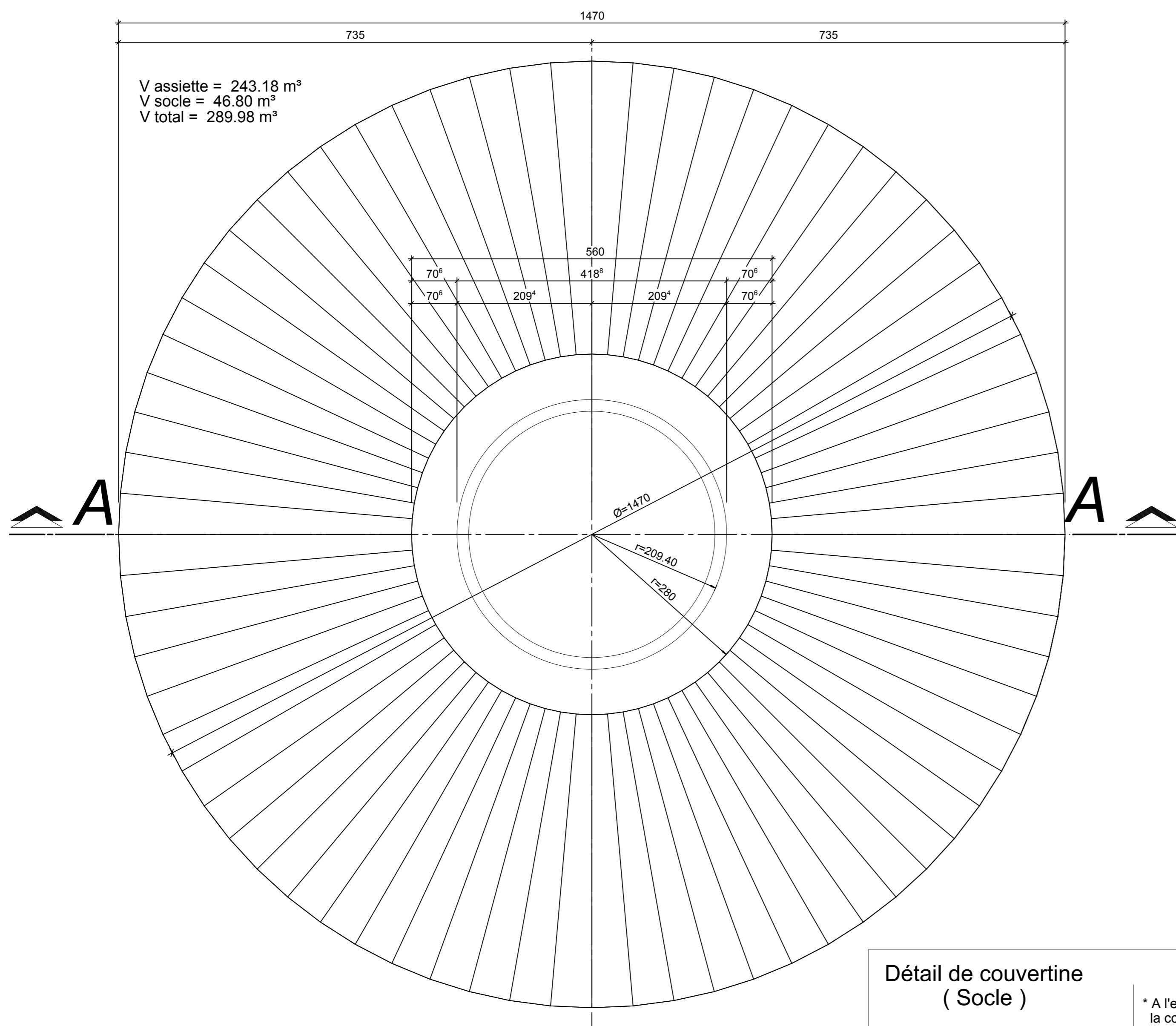
# COUPE A-A

Echelle : 1/50

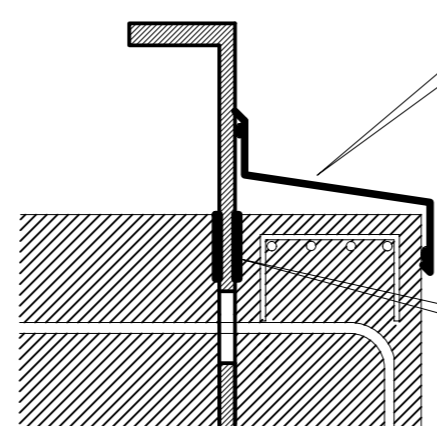


# Vue en plan

Echelle : 1/50



## Détail de couverture (Socle)



\* A l'extérieur et tout autour de la couronne d'ancrage (voir les spécifications techniques de VESTAS).

\* Caoutchouc suivant documents de VESTAS.

## REMARQUE IMPORTANTE :

Afin d'éviter un déjaugage des massifs de fondation et d'assurer leur assise dans le bon sol, des dispositions de mise hors d'eau des ces massifs, ainsi que des substitutions de sol sont à prendre en compte (si indiqués), selon rapport de mission G2 d'ANTEA N° A52247/A, du mois d'Octobre 2009. Voir tableau suivant :

E1	Cas 1 (secteur nord): sans drainage
E3	Cas 2 (secteur nord): massif de substitution drainant
E4	Cas 3 (secteur nord): drain périmétrique et puisards

## MATERIAUX

Acier de béton: fe E 500  
 Rayon de mandrin: 6Ø mini (sauf indication contraire sur le plan)  
 Enrobage: c = 5.0 cm  
 Classe d'exposition: assiette: XC4-XF1  
 socle: XC4-XF3 (XF1 possible si surface horizontale du socle protégé)

Béton selon plan - (respect de la norme NF EN 206-1 / P-18-325)

## Exigences de base

Classe de résistance: béton C 30/37 (assiette)  
 béton C 30/37 (socle)

## Exigences supplémentaires

Le béton proviendra obligatoirement d'une centrale certifiée NF BPE. Avant coulage du premier béton, l'entreprise fournira la composition exacte du béton (adaptée au présent ouvrage) au bureau de contrôle. Le béton devra avoir un retrait et un dégagement de chaleur d'hydratation contrôlé (L'entreprise fournira un PAQ). L'entreprise mettra en oeuvre les moyens de vibrage adéquats par rapport à la masse de béton à mettre en oeuvre. La surface de la fondation en dehors du socle sera lissée.

**Reprise de bétonnage :** (entre l'assiette et le socle). La laitance du béton dans la zone du socle au droit de la reprise de bétonnage est à enlever. Ces zones sont à traiter de façon à obtenir une surface rugueuse.

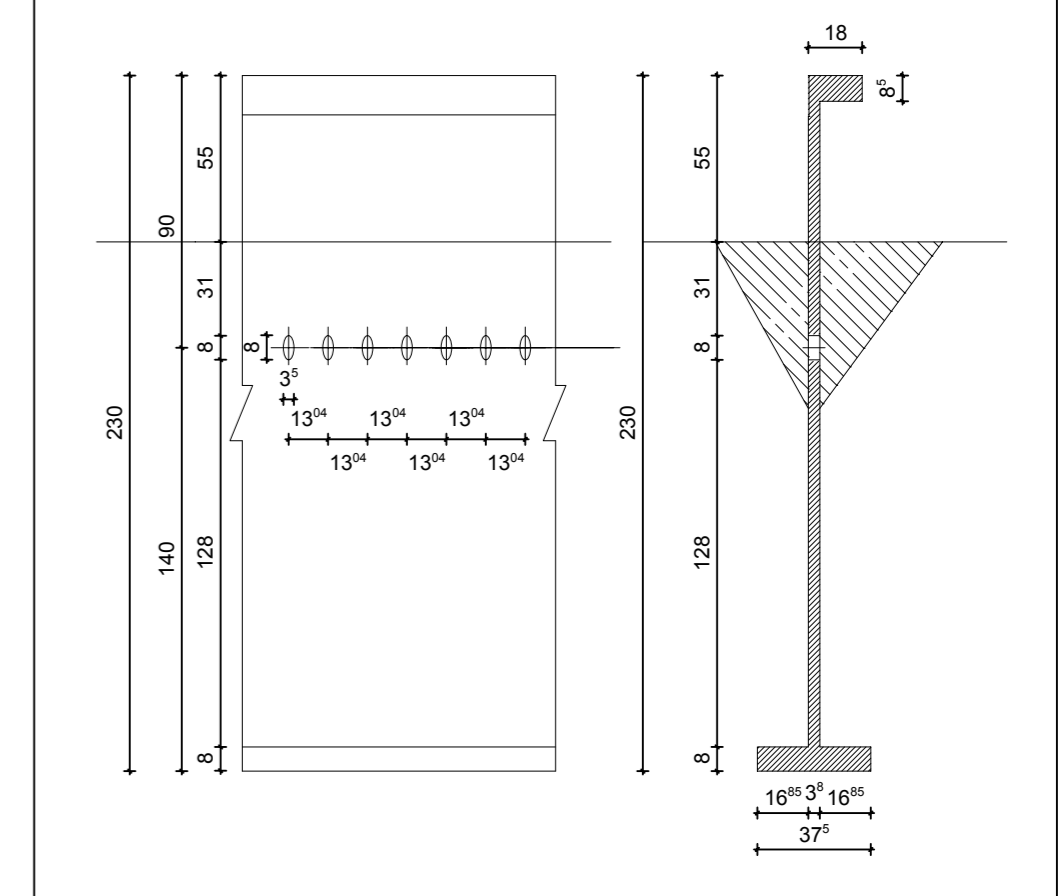
Les fondations seront réalisées selon le respect des normes en vigueur et les règles de l'art. Il conviendra d'assurer la protection du fond de fouille vis-à-vis de l'altération avec un bétonnage immédiat après réalisation de la fouille. Un blindage provisoire des fouilles pourra être éventuellement nécessaire. Les fondations seront assises dans un sol homogène. Toute poche non conforme sera purgée et remplacée par du béton coulé à pleine fouille.

## REMARQUES

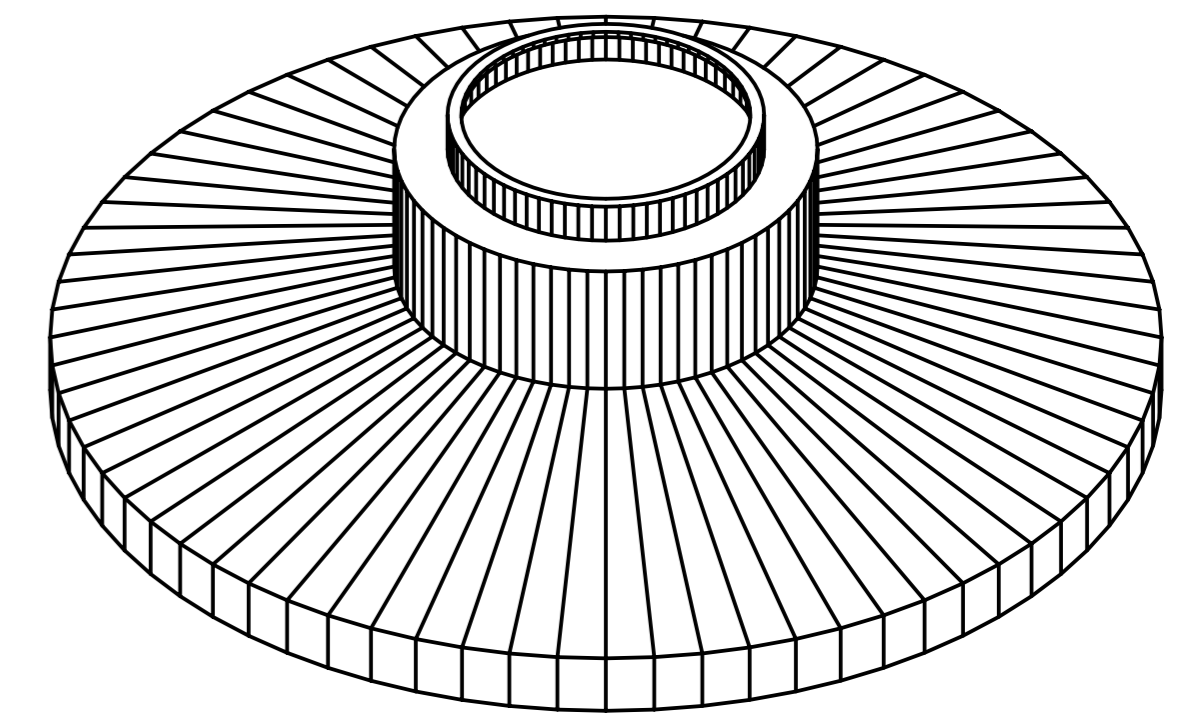
- Le niveau de l'assise de la fondation sera conforme au rapport du sol définitif (dernier indice). En aucun cas, la fondation ne sera coulée avant la réception du fond de fouille par le bureau d'étude de sol ou le bureau de contrôle. Cette réception sera obligatoirement suivie d'un rapport écrit. Elle aura lieu pour chacun des massifs.
- Descendre le gros béton jusqu'au toit du bon sol.
- Niveau d'eau maxi admissible: -3.80 m/TN.
- La descente de charge du mât est celle de VESTAS pour la machine XXXXXXXXXX  
 N° du document: XXXXXXXXXX  
 Plans de la couronne d'ancrage - n° XXXXXXXXXX
- Les écarteurs sont donnés à titre indicatif, et sont à la charge de l'entreprise.
- Attention : pour l'exécution de l'ouvrage, il faut impérativement respecter les spécifications techniques de VESTAS.
- Les Gaines : Les armatures ne doivent en aucun cas être coupées en faveur des gaines, sans une mesure de renfort selon le principe affiché sur les plans d'armatures. Distance entre des gaines électriques: 4xØ entre-axes des gaines. Diamètre maximal des gaines: 160mm.
- En aucun cas, la fondation ne sera coulée avant la réception des aciers par le bureau de contrôle. Cette réception sera obligatoirement suivie d'un rapport écrit. Elle aura lieu pour chacune des phases de coulage.
- Les coulages des massifs doivent être réalisés en continu dans un temps approximatif d'une demi-journée. Au delà de ce temps, des dispositions d'aciers de couture complémentaires sont à prévoir. Le coulage du béton de la semelle se fera impérativement par temps sec sur fond de fouille sec.
- La position des armatures n° (3) (int.) et n° (16) (ext.) doit être impérativement respectée, en cas de non respect, la couronne d'ancrage ne pourra pas être montée. Des poncis sont à utiliser.
- Les emplacements des recouvrements des cerces sont à poser en alternance. (voir détail 1; positions (2) (4) (5) (6) (7) (9), (11) à (14) du plan XXXX-053; positions (110) à (149) et (171) dans XXXX-051, (210) à (253) dans XXXX-052)
- Les recouvrements des cerces autour du socle auront des crochets (attention - ne pas toucher la couronne d'ancrage) - Ces barres seront mises en place après la pose de la couronne d'ancrage.
- La numérotation des groupes ne représente pas le déroulement chronologique de la pose des armatures.
- Protection contre chute d'homme: prévoir des bouchons de sécurité sur les barres en attente.
- Les barres de position (1) du plan du socle doivent être posées au même niveau et parallèlement aux barres de la position (100) de la nappe inférieure.
- Les barres n° (8) qui traversent la couronne d'ancrage ne doivent en aucun cas la toucher.
- Longueurs en centimètres (cm) et niveaux en mètres (m).

## Détail de Couronne

Echelle: 1/25



## PERSPECTIVE



AFFAIRE: **Parc éolien de \_\_\_\_\_**  
 Location: \_\_\_\_\_  
 Massif pour éolienne  
 type \_\_\_\_\_

N° Affaire	Phase	Zone	N° drawing	Version
0000	PEO	-	050	-

**FONDACTIONS E1 à E4**

**PLAN DE COFFRAGE**

Version	date	Desiné par	Valeé par	Modifications	Echelle
-	-	-	-	1ère diffusion	1/50
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					

**CTE** Ingenieurs Conseils  
 1. b . rue de l'Industrie - BP65 -  
 F - 68 400 RIEDISHEIM  
 Tel : ++ 33 (0)3 89 65 98 98 Fax : ++ 33 (0)3 89 65 98 99  
 E-mail : wind@cte-sa.com